

Maîtrise

Développement du tourisme



2^e cycle

L'École des sciences de la gestion

La maîtrise en développement du tourisme de l'ESG UQAM

est reconnue nationalement et internationalement pour son leadership dans le domaine. Il est le seul programme francophone en Amérique du Nord à détenir l'accréditation TedQual - délivrée par la fondation THEMIS de l'Organisation mondiale du tourisme – qui récompense les meilleures formations en tourisme dans le monde.

Cette formation permet aussi d'analyser le tourisme de façon novatrice sous un angle global tout en explorant les impacts environnementaux, socioéconomiques, culturels et technologiques du tourisme, tout en acquérant les connaissances nécessaires à l'analyse et à la mise en œuvre d'un plan de développement touristique.

Enseignement dynamique

- Seul programme de maîtrise accrédité TEDQUAL au Canada
- Deux profils sont offerts : avec mémoire ou projet d'intervention
- Possibilité de réaliser l'intervention partout à travers le monde
- Plusieurs cours avec des excursions pour appréhender le développement touristique sur le terrain
- Participation à plusieurs événements de réseautage pour rencontrer les acteurs de l'industrie touristique québécoise
- Accès à une équipe d'experts spécialisés dans les différents domaines du tourisme
- Programme interdisciplinaire offrant une solide formation à la recherche dans le domaine du développement touristique
- Bourses de recrutement et de persévérance pour soutenir le cheminement des étudiants
- Des étudiants qui proviennent de plusieurs pays de la francophonie

Perspectives professionnelles

- Chargés de projets
- Professionnels ou cadres dans le secteur public (local, régional ou national)
- Professionnels ou cadres dans des entreprises privées (sites touristiques, bureaux de consultation, agences de promotion) ou dans l'un des nombreux organismes internationaux voués à l'étude et à la planification du tourisme.



Régime d'études flexible et adapté

Offert à temps **complet** et à temps **partiel** de jour



2 PROFILS

- Mémoire
- Intervention de recherche en tourisme



Employeurs

- Ministères provinciaux et fédéraux
- Municipalité régionale de comté
- Associations touristiques régionales
- Offices de promotion/développement touristique
- Agences internationales
- Cabinets-conseils



Maîtrise

Développement du tourisme



2^e cycle

L'École des sciences de la gestion

CONDITIONS D'ADMISSION

La demande d'admission peut être déposée aux trimestres d'automne ou d'hiver.

Le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent).

Les dossiers des candidats titulaires d'un baccalauréat (ou l'équivalent) obtenu avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent) sont étudiés par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission. Les candidats pourraient se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

Exceptionnellement, des candidats titulaires d'un diplôme de baccalauréat ou l'équivalent, obtenu avec une moyenne inférieure à 2,8 sur 4,3 mais égale ou supérieures à 2,5 sur 4,3 et qui ont une formation additionnelle et appropriée d'au moins 15 crédits universitaires (ou l'équivalent complétés avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) peuvent faire l'objet d'une recommandation d'admission.

○ Connaissances linguistiques

Tous les étudiants doivent démontrer une très bonne maîtrise du français écrit et parlé. Ils doivent aussi avoir la capacité de lire couramment l'anglais et de suivre des exposés oraux en anglais. L'acquisition d'une autre langue pourrait être exigée si elle est pertinente pour le sujet de recherche proposé ou pour le milieu de stage envisagé.

Advenant que, lors de l'admission ou en cours de scolarité, le niveau de connaissances linguistiques soit jugé insuffisant par le sous-comité d'admission et d'évaluation, le candidat sera soumis à un test formel de l'École de langues de l'UQAM. Le sous-comité d'admission et d'évaluation peut soit recommander un refus d'admission, soit imposer des cours d'appoint et éventuellement assujettir l'étudiant à des restrictions dans la poursuite des études pouvant aller jusqu'à l'exclusion du programme.

○ Base expérience

Exceptionnellement, les candidats sans baccalauréat qui possèdent les connaissances requises, une formation autre et appropriée (certificat ou cours), ainsi que cinq années d'expérience professionnelle jugée pertinente pourront être admis s'ils démontrent leur motivation et leur capacité à suivre des cours de niveau maîtrise à la satisfaction du sous-comité d'admission et d'évaluation (par test ou lors d'une entrevue par exemple). Ils pourront également se voir imposer des cours d'appoint ou une propédeutique.

○ Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté. Cependant, sa capacité d'accueil est déterminée en fonction de la capacité d'encadrement du corps professoral.